

Le Cedre a 20 ans et s'établit au port de Brest

M. Pierre Maille, président du *Cedre*, de la Communauté Urbaine de Brest et du Conseil Général du Finistère, a procédé à l'inauguration des nouvelles installations du *Cedre* en compagnie de M. Guellec, vice-président du Conseil Régional, M. Roy, représentant la ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement et M. Roncière, secrétaire général de la mer, devant les membres du conseil d'administration et de nombreuses personnalités, dont une délégation importante du ministère de la défense, le préfet maritime de l'Atlantique et le sous-préfet de Brest.



A l'issue de la cérémonie officielle, les invités ont pu visiter l'ensemble des nouvelles installations et assister, sur le plateau technique, à des démonstrations par les pompiers de la CUB et les fabricants français de matériels de lutte contre les pollutions. Le *Cedre* célèbre à cette occasion les 20 ans de sa création (voir feuillet annexé).



Interventions du mois

L'événement marquant du mois de juin a été l'opération menée par la préfecture maritime de Brest pour vider de son fuel l'épave du *Peter Sif*, cargo danois coulé en 1979 dans la baie de Lampaul à Ouessant (article suivant et Lettres du *Cedre* n° 40 et 43). Deux ingénieurs et un technicien du *Cedre* ont participé à cette opération. L'équipe intervention a par ailleurs été sollicitée par le port autonome de la Guadeloupe suite à deux déversements accidentels d'hydrocarbures (1 m³ au total), survenus le 28 mai dans l'enceinte du port, par la DDSC (Paris) sur l'identité d'un produit qui s'échappait d'un fût, par le Cross Jobourg à propos d'un dégazage, et par le CIRCOSC de Metz à propos d'un produit chimique. A noter également, le 23 juin, un exercice dans le cadre du programme ICE, à l'initiative du REMPEC.

Risque de pollution majeure écarté à Ouessant

Compte rendu du CV Fauvel, préfecture maritime, concepteur et organisateur de l'opération.

Le fioul contenu dans l'épave du cargo *Peter Sif*, par 57 m de fond, constituait une menace pour l'environnement immédiat. L'épave donnait depuis septembre 1998 des signes de dégradation que de nouvelles fuites en mai ont confirmé. Le 7 juin, profitant d'un créneau de météo favorable, le préfet maritime de l'Atlantique a déclenché une opération pour parer le danger pressant. Un barrage flottant annulaire a été mouillé à la verticale de l'épave, les soutes ont été ouvertes l'une après l'autre et le fioul, grâce à la poussée d'Archimède, est remonté en surface, à l'intérieur du barrage où un récupérateur de grande capacité l'a transféré dans les cuves d'un navire de soutien. Le bilan se résume en quelques chiffres : 3 navires de la marine nationale, 100 personnes, dont 18 plongeurs, 7 jours sur le site, 130 tonnes de fioul récupérées des 4 soutes principales de l'épave, aucune pollution de la côte et la disparition de la menace de marée noire qui pesait sur Ouessant.

Traquair : 5 ans de procédure, 250 000 F d'amende

Cinq ans auront été nécessaires pour que la première amende importante pour un déballastage dans les eaux françaises soit effectivement payée. La délégation française pourra enfin annoncer aux prochaines réunions

de l'accord de Bonn que la pollution dans nos eaux se paye aussi. L'infraction du navire *Traquair* avait été observée le 16 mars 1994 au large du Finistère par un avion des douanes. Le tribunal de Brest avait jugé le 27 janvier 1995. La cour d'appel de Rennes avait alourdi l'amende à 250 000 F le 19 septembre 1997. Nous avons reçu, ce mois, copie du bordereau datant le règlement de l'amende au 18 mars 1999.

Stages de formation : habilitation du *Cedre*

Dans le cadre de l'*Oil pollution Preparedness, Response and Co-operation* convention de 1990 (OPRC 90), le *Cedre* vient de se voir attribuer l'habilitation de ses stages de formation à la lutte contre la pollution, par avis du comité consultatif et arrêté du Premier Ministre en date du 16 juin 1999 (Décret du J.O. du 25 juin 1999).

Infopol 99

Le record d'affluence a été battu cette année au séminaire Infopol, du 7 au 18 juin, à Paris, Brest et Marseille : 23 participants de 15 pays étant présents dès l'ouverture, rejoints ensuite par 2 participants supplémentaires. Avec 5 auditeurs français, l'assistance s'est alors élevée à 30 personnes, chiffre à mettre bien évidemment en relation avec l'utilisation, pour la première fois, de notre nouveau bâtiment, qui permet le déroulement des sessions techniques à proximité immédiate de nos bassins d'expérimentations.

Stage "Pétroliers" session 1/99

Du 14 au 18 juin, un stage de formation à la "lutte contre la pollution par hydrocarbures en zones portuaire et littorale" s'est déroulé dans nos nouvelles installations, et qui plus est par une météo particulièrement bienveillante. Le deuxième stage "Pétroliers" 1999, programmé du 27 septembre au 1er octobre, comprend encore quelques places libres. N'hésitez pas à nous en demander la fiche descriptive ainsi que le programme.

Deux nouvelles normes Afnor

L'Afnor vient de publier deux nouvelles normes, portant cette fois sur la *présentation des performances et des caractéristiques techniques des pompes* (NFT 71-200) et des *récupérateurs* (NFT 71-300). Ces textes s'ajoutent aux 12 autres issus de la commission Afnor T71A créée en 1995, sur l'initiative du Sycopol et du *Cedre*. Deux autres textes, portant sur les *méthodes d'essais pour l'évaluation des performances des pompes* (NFT 71-401) et des *récupérateurs* (NFT 71-500) sont en cours de publication.

Afrique du Sud : formation à Cape Town

Deux ingénieurs du *Cedre* se sont rendus à Cape Town, du 7 au 11 juin, pour participer à une formation organisée dans le cadre du Projet régional de lutte contre les déversements d'hydrocarbures dans les Iles de l'Ouest de l'Océan Indien. Les participants venaient des Comores, de Madagascar, de l'île Maurice, des Seychelles, d'Afrique du Sud, d'Angola, du Kenya, de Namibie et de Tanzanie. Le but de cette formation était d'aider à mettre en place un plan d'urgence en cas de déversement accidentel d'hydrocarbures en mer et à préparer des cartes de vulnérabilité. Elle comprenait des cours théoriques, un exercice-papier de gestion de crise, des démonstrations d'équipements antipollution en zone portuaire, un exercice de déploiement sur le littoral, ainsi que la visite d'un centre de soins aux oiseaux.

Canada : séminaire AMOP

Comme tous les ans, un ingénieur du *Cedre* s'est rendu à Calgary pour suivre le séminaire AMOP (*Arctic Marine Oilspill Program*). Il a présenté les travaux de recherche menés au *Cedre* en matière de dispersion d'hydrocarbures (comportement des hydrocarbures dispersés en eaux chargées et dispersibilité des pétroles visqueux et émulsionnés).

Iran : le littoral toujours pollué huit ans après

Un ingénieur du *Cedre* a participé, du 11 au 24 mai, à une mission de reconnaissance de la société Le Floch sur le littoral iranien afin d'évaluer l'ampleur de la pollution restant encore sur les côtes huit ans après les déversements massifs de pétrole survenus lors de la guerre du Golfe (1991). Cette mission s'inscrivait dans le cadre de la procédure en indemnisation engagée par l'Iran auprès des Nations Unies, contre l'Irak.

Royaume-Uni : peroxyde contre cyanure

Les déversements accidentels de cyanure n'affectant pas que la rivière des perles (Lettre du *Cedre* n°22), l'agence britannique pour l'environnement a trouvé une parade intéressante pour sauver les poissons des plans d'eau affectés : le déversement rapide de peroxyde de sodium liquide. Le *Hazardous substances spill report* du 17 juin, qui détaille deux opérations de ce type, précise que l'opération n'est cependant ni simple, ni sans danger pour les opérateurs et que le mécanisme de la neutralisation des cyanures par l'eau oxygénée reste encore mal connu. Il ne précise pas non plus si les poissons se retrouvent après avec des écailles blond platine. Mais la solution ouvre une petite brèche de plus dans le fataliste « face aux pollutions par produits chimiques, on ne peut que regarder l'impact ».